Académie des sciences (France). Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences. 1852.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

COMPTES RENDUS

HEBDOMADAIRES

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

PUBLIÉS

CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME TRENTE-QUATRIÈME.

JANVIER — JUIN 1852.

PARIS,

BACHELIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, DU BUREAU DES LONGITUDES, ETC.,

Quai des Augustins, n° 55.

1852

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU LUNDI 19 JANVIER 1852.

PRÉSIDENCE DE M. PIOBERT.

M. Gaïetta adresse une Note sur diverses questions concernant la physique générale, la physique du globe, la composition chimique de certains principes immédiats des végétaux, la physiologie et la médecine.

M. Brachet poursuit ses communications sur la navigation aérienne la navigation sous-marine comparées entre elles.

L'Académie accepte le dépôt de trois *paquets cachetés* présentés

Par **M. Éd. Boulland,**
Par **M. Leclercq,**
Et par **M. E. Wartmann.**

La séance est levée à 5 heures.

F.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'Académie a reçu, dans la séance du 12 janvier 1852, les ouvrages dont voici les titres :

Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences; tome XXXIV; 1er semestre 1852; n° 1; in-4°.

Théorie nouvelle de la rotation des corps; par M. Poinsot; in-4°.

Des terrains de transport et tertiaires mis à découvert lors des fondations du Palais de Justice à Montpellier; par M. Marcel de Serres; in-4°. (Présenté au nom de l'auteur, par M. Constant Prevost.)

Des règles de l'application du chloroforme aux opérations chirurgicales; par M. le Dr Sédillot; broch. in-8°.

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE PUBLIQUE DU LUNDI 22 MARS 1852.

PRÉSIDENCE DE M. RAYER.

» La médecine est si vaste, et l'homme, qui fait l'objet de ses études, est souvent si insaisissable dans les phénomènes qui se développent chez lui, que la science est obligée de le suivre dans toutes ses manifestations. C'est ce motif qui a porté votre Commission à diriger l'attention des médecins vers le travail de M. Lucas.

» Malgré la tendance abstraite et métaphysique qui domine dans cet ouvrage, jamais l'importante question de l'hérédité, en santé et en maladie, n'avait été envisagée d'une manière aussi complète sous toutes ses faces. Cet immense travail fournira d'utiles matériaux à ceux qui voudront traiter le même sujet, en apportant une critique plus sévère dans l'appréciation d'un certain nombre de faits.

» 6°. Dans le but de favoriser et d'étendre l'emploi des agents physiques dans la thérapeutique, la Commission propose d'accorder une récompense de 2 000 francs à **M. Tabarié**, et une seconde de 2 000 francs également à M. le Dr **Pravaz.**

» La première, à M. Tabarié, pour avoir employé, le premier, l'air comprimé dans le traitement des affections dont les organes de la respiration peuvent être le siége, ainsi que pour les essais qu'il avait tentés dans le traitement de quelques autres maladies, pour lesquelles une augmentation de la pression atmosphérique peut être utile.

» La seconde, à l'*Essai sur l'emploi médical de l'air comprimé* de M. le Dr Pravaz, pour avoir élucidé d'une manière précise, à l'aide des observations les plus positives et des travaux physiologiques les plus récents, les questions relatives, d'une part, à l'influence de l'air comprimé sur les organes de la respiration, sur l'audition, l'hématose et la circulation; et, d'autre part, pour avoir bien apprécié ses heureux effets sur la digestion et l'assimilation; enfin, pour avoir varié, étendu l'emploi de ce puissant modificateur de l'organisme, et pour avoir toujours fait d'une manière rationnelle dans la pratique, avec un succès auquel souvent on était très-éloigné de s'attendre.

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU LUNDI 19 AVRIL 1852.

PRÉSIDENCE DE M. PIOBERT.

» On pourrait croire, d'après ces premiers chiffres, que, par rapport à la nutritivité ou pouvoir trophique, les viandes dont il s'agit doivent être rangées dans l'ordre ci-dessus (porc, bœuf, mouton, poulet, veau). Mais il n'en est rien, attendu que les chairs, en apparence les plus maigres, contiennent des substances grasses, et qu'il est impossible de tenir compte de ces substances quant à la nutritivité proprement dite. En effet, les substances grasses, constituant des aliments réparatoires et nullement plastiques ou réparateurs, sont destinées à être brûlées ou à prendre place dans l'économie sous forme de dépôt inerte....

» Il fallait donc, pour déterminer la véritable nutritivité des diverses viandes, éliminer de leur résidu solide les substances grasses. C'est ce que j'ai fait, dans la seconde expérience, en traitant les cinq résidus par l'éther jusqu'à épuisement; ce qui m'a donné les résultats suivants, bien différents des premiers :

	Matière soluble dans l'éther.	Matière insoluble dans l'éther.
Bœuf	25,437	249,563
Poulet	14,070	248,930
Porc	59,743	242,757
Mouton	29,643	233,857
Veau	28,743	226,757

» D'où il résulte que, dans l'ordre de nutritivité, les animaux, au lieu d'être rangés ainsi (porc, bœuf, mouton, poulet, veau), devraient être rangés comme il suit (bœuf, poulet, porc, mouton, veau).

» On sera frappé du degré de nutritivité de la viandre de poulet; mais on cessera de s'en étonner en réfléchissant à l'extrême rapprochement de ses fibres. Il se pourrait toutefois que la moindre sapidité de cette chair diminuât un peu son pouvoir trophique.... »

PHYSIOLOGIE. — *Rôle de l'utérus au moment d'une opération césarienne pratiquée pendant l'éthérisme produit à l'aide du chloroforme.* (Extrait d'un Mémoire de **M. Edm. Simonin**, Directeur de l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nancy.)

(Commissaires, MM. Roux, Velpeau.)

Cette opération fut pratiquée sur une femme qui présentait une difformité du bassin telle, qu'il était devenu évident, après une exploration attentive faite pendant une première éthérisation, que l'enfant ne pouvait sortir par les voies naturelles, et qu'il ne restait de chances de salut, pour

lui comme pour la mère, que dans l'opération césarienne. L'enfant a vécu, mais la mère a succombé, après trente-six heures, à une péritonite.

Nous n'extrairons du Mémoire très-étendu de M. Simonin, que ce qui a rapport au fait qu'il considère lui-même comme le plus important, ainsi que l'indique le titre de son Mémoire, au rôle de l'utérus pendant la manœuvre opératoire sur un sujet éthérisé.

« Au début de l'opération l'intelligence, les sens, la sensibilité générale étaient complétement *éthérisés*. Cet éthérisme ne cessa point par le fait de l'opération césarienne, pendant laquelle la couleur de l'utérus n'a point varié. La contraction générale de l'utérus fut évidente pendant l'incision; et alors que le tronc de l'enfant venait de franchir l'ouverture artificielle, cette incision était raccourcie d'environ trois travers de doigt, et de telle sorte que la tête eut de la peine à franchir l'ouverture faite à la matrice déja contractée sur le cou. La malade, pendant toute l'opération, ne fit pas le plus léger mouvement; elle paraissait être à l'état de cadavre. »

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU LUNDI 17 MAI 1852.

PRÉSIDENCE DE M. PIOBERT.

réservoir en forme de bouteille, dans lequel se trouve enfermé un seul spermatophore énorme, d'une structure assez compliquée. Ce spermatophore peut être extrait des organes génitaux par une seule ouverture asymétrique, située à gauche, dans la cavité respiratoire.

» Il y a, outre ces organes internes, un organe copulateur particulier qui manque aux autres Céphalopodes; c'est le bras droit de la troisième paire, qui se développe outre mesure et qui, pendant sa croissance périodique, est enroulé en spirale dans une vésicule formée par la peau. Ce bras énorme se déroule lors de l'époque des amours et sort de la vésicule en retroussant cette dernière, de manière qu'elle forme une petite poche située à la base de ce bras anormal.

» C'est maintenant l'Hectocotyle, porté sur un petit pédoncule et ayant à son extrémité un petit sac, lequel renferme à son tour un long fouet filiforme, doué d'une grande motilité. L'Hectocotyle se détache très-facilement de son pédoncule. La poche située à sa base est toujours vide lorsqu'il est encore fixé. Elle est toujours remplie par le spermatophore, lorsque l'Hectocotyle est détaché et qu'il se trouve accroché par ses ventouses à la femelle.

» Les auteurs prouvent que les organes génitaux de l'Hectocotyle, dans lesquels d'autres observateurs ont voulu reconnaître un testicule, un pénis, etc., ne sont autre chose que le spermatophore, trouvé par eux dans les organes internes. Ce spermatophore est donc, à l'époque des amours, transporté des organes génitaux du mâle dans la poche basale de l'Hectocotyle. L'Hectocotyle, ainsi chargé, se détache pour porter le spermatophore dans la cavité respiratoire de la femelle.

» Les auteurs posent les conclusions suivantes :

» 1°. L'Argonaute et les Trémoctopes violacé et *carena* ont des mâles conformés d'après le type commun aux Céphalopodes;

» 2°. Un des bras de ces mâles est conformé spécialement pour devenir un organe copulateur;

» 3°. Les êtres connus jusqu'à présent sous le nom d'Hectocotyles, ne sont point des animaux à part, mais seulement des bras copulateurs détachés de ces mâles et chargés d'une machine séminale;

» 4°. Les bras détachés sont renouvelés périodiquement. »

M. Jackson, qui, dans la séance publique du 4 mars 1850, avait obtenu de l'Académie un prix pour ses recherches concernant les effets produits par l'inhalation de l'éther, demande si *M. Morton*, qui dans cette séance a aussi obtenu un prix pour ses travaux sur l'application du même agent

thérapeutique, a été considéré comme inventeur ou simplement comme propagateur de la découverte.

Le procès-verbal de la séance publique ne permet aucun doute à cet égard : l'Académie, sur la proposition de la Commission des prix de Médecine et de Chirurgie pour les années 1847 et 1848, a décerné « un prix de 2 500 francs à *M. Jackson* pour ses observations et ses expériences sur les effets anesthésiques produits par l'inhalation de l'éther, et un autre de 2 500 francs pareillement à *M. Morton*, pour avoir introduit cette méthode dans la pratique chirurgicale, d'après les indications de M. Jackson. »

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU LUNDI 31 MAI 1852.

PRÉSIDENCE DE M. PIOBERT.

à des couleuvres. Il a été ainsi constaté que ces dernières s'échauffent beaucoup plus que les grenouilles, et que cet échauffement très-manifeste et assez promptement mortel, est dû à ce que le revêtement écailleux des Ophidiens s'oppose presque complétement à l'évaporation cutanée qui s'opère avec tant de facilité à travers les téguments nus des Batraciens. Tandis, en effet, que chez ces derniers, on a constaté, par la balance, que, pour neuf expériences, le poids perdu pendant la durée d'un séjour égal dans l'étuve, est, en moyenne, environ le quatorzième du poids initial, on a vu que la déperdition, chez les couleuvres, est beaucoup plus faible. Elle n'a été égale qu'à la cent soixantième, à la cent quarante-neuvième, à la cent dix-huitième, à la soixante-septième ou à la soixantième partie du poids du corps. »

PHYSIOLOGIE. — *Moyen de composer des anesthésiques; par* **M. Édouard Robin.** (Extrait.)

(Commission précédemment nommée : MM. Magendie, Payen, Gaudichaud.)

« ... C'est un fait constaté expérimentalement par mes recherches antérieures, que, sans combustion par l'oxygène humide, il n'existe d'activité vitale ni dans les végétaux, ni dans les animaux.

» C'est un fait constaté expérimentalement, et ressortant de mes recherches, que, dans les animaux comme dans les végétaux, l'activité de la vie est généralement en rapport avec l'activité de la combustion.

» Et il est de fait que les anesthésiques volatils protégent contre la combustion lente, malgré la présence de l'oxygène humide; qu'ils déterminent rapidement la mort quand ils pénètrent dans la circulation à dose suffisante; qu'ils se montrent sédatifs à dose convenablement faible; et que, comme s'ils opéraient une diminution de combustion, leur influence exercée lentement produit un abaissement considérable de la température du corps, le passage dans les urines de substances qui seraient détruites par une combustion normale, et une mort suivie de disparition rapide de la contractilité.

» Il est de fait aussi, d'après mes expériences, que certaines doses de chloroforme, pénétrées par inspiration pendant la vie, ont été suffisantes pour conserver après la mort, pendant un temps notable, des animaux entiers, des poissons de petite taille et des batraciens.

» Il est de fait, à en juger par des expériences sur des lapins, que le sang

d'un animal, anesthésié par le même agent, résiste à la combustion lente, à la putréfaction, plus longtemps que le sang non anesthésié du même animal.

» Il est de fait d'ailleurs que tous les agents qui, d'après mon principe, doivent être sédatifs, anesthésiques et poisons, réunissent en réalité ces trois propriétés.

» Cette théorie, comme on le voit, est bien différente de celles qu'on a proposées jusqu'ici pour expliquer l'anesthésie ; mais ce qui montre qu'elle est véritable, c'est qu'elle conduit à un moyen de composer pour ainsi dire à volonté des anesthésiques, de modifier et d'améliorer ceux qui ont par eux-mêmes ce pouvoir.

» Les accidents multipliés produits par le chloroforme, m'ont engagé à ne plus différer l'application.

» Il fallait fixer les anesthésiques très-volatils par ceux qui le sont trop peu ; communiquer au besoin à chacun quelque chose des propriétés qui recommandent l'un quelconque des autres.

» J'ai fait l'application de ce principe à l'éther chlorhydrique, excellent anesthésique découvert par M. Flourens, mais dont la trop grande volatilité ne permettait pas l'emploi dans nos pays.

» D'apres mon expérience, cet éther a produit une anesthésie qui ne semble précédée d'aucune excitation : c'est un état léthargique succédant à un doux sommeil, le réveil facile n'est suivi d'aucun malaise apparent (voir ma Note sur l'éther bromhydrique, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, tome XXXII, page 649) ; je lui ai communiqué une volatilité moindre en le dissolvant dans la liqueur des Hollandais, dans le chloroforme, dans la benzine, etc.

» Dissous dans un tiers environ de liqueur des Hollandais, il m'a paru constituer un très-bon anesthésique par inspiration : les expériences sur les oiseaux ont donné les meilleurs résultats ; l'action, comme celle de l'éther chlorhydrique, n'a été précédée d'aucune excitation ; la conservation, l'emploi n'exigent guère plus de précautions que pour l'éther ordinaire. Les praticiens pourraient donc remplacer le chloroforme, agent sous plus d'un rapport défectueux, ou par l'éther bromhydrique, dont le point d'ébullition (40°,7), la saveur, et les autres propriétés sont très-convenables, ou par l'éther chlorhydrique fixé par un autre anesthésique bien choisi, par la liqueur des Hollandais par exemple.

» Le chloroforme est aussi très-propre au même usage : chargé de trois à quatre fois son volume d'éther chlorhydrique, il produit avec facilité une

anesthésie qui se dissipe aisément. La benzine légèrement impure, benzine de Colas, forme, il est vrai, un dissolvant d'une odeur moins agréable que la liqueur des Hollandais et le chloroforme; mais elle retient plus fortement l'éther chlorhydrique, et, quand elle en a pris six à sept fois son volume, elle constitue une liqueur dont le pouvoir anesthésique semble très-satisfaisant... »

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU LUNDI 14 JUIN 1852.

PRÉSIDENCE DE M. PIOBERT.

plusieurs des opuscules qu'il a fait paraître sur des questions d'économie rurale et d'économie politique.

(Renvoi à la Commission chargée de présenter une liste de candidats.)

M. Nicklès demande et obtient l'autorisation de reprendre deux paquets cachetés qu'il avait déposés dans les séances du 29 juillet et du 12 août 1850.

M. Jackson appelle de nouveau l'Académie à se prononcer sur ses droits à la découverte des propriétés anesthésiques de la vapeur d'éther et sur ceux qu'il suppose que s'attribue *M. Morton*.

M. Jackson ne croira pas, sans doute, nécessaire d'insister de nouveau sur cette question, quand il aura connaissance de la réponse qui a été faite à sa première Lettre. (*Voir* le *Compte rendu* de la séance du 17 mai 1852, page 774.)

COMPTES RENDUS

HEBDOMADAIRES

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

PUBLIÉS

CONFORMÉMENT A UNE DÉCISION DE L'ACADÉMIE

En date du 13 Juillet 1835,

PAR MM. LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

TOME TRENTE-CINQUIÈME.

JUILLET — DÉCEMBRE 1852

PARIS,

BACHELIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, DU BUREAU DES LONGITUDES, ETC.,

Quai des Augustins, n° 55.

1852

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE DU LUNDI 18 OCTOBRE 1852.

PRÉSIDENCE DE M. PIOBERT.

» Sa cristallisation présente une circonstance remarquable qui a déjà été observée par M. Gerhardt dans la cristallisation de la formanilide. Voici en quoi elle consiste : quand la valéranilide se sépare de sa solution dans l'alcool étendu et bouillant, il arrive quelquefois qu'elle affecte la forme de gouttelettes huileuses parsemées dans le sein du liquide; on peut la conserver pendant plusieurs heures dans cet état, même après l'entier refroidissement du liquide; mais il suffit d'agiter légèrement le vase pour que toute la masse se transforme presque instantanément en une bouillie de fines aiguilles.

» L'analyse de la valéranilide a fourni des nombres qui s'accordent parfaitement avec la formule

$$C^{11} H^{15} NO$$

que la théorie assigne à cette substance.

» Je me propose de poursuivre ces recherches sur d'autres acides homologues de l'acide valérianique, spécialement dans le but de constater les rapports qui peuvent exister entre les points d'ébullition de ces acides et ceux des acides anhydres qui y correspondent. »

MÉDECINE. — *Épilepsie traitée par la trachéotomie; par* M. le Dr **Marshall Hall.**

« Un nouveau cas de succès du traitement de l'épilepsie par la trachéotomie s'est présenté.

» Le malade éprouvait des accès affreux et presque journaliers depuis vingt ans; il était devenu blême et maigre, avait perdu l'intelligence, etc. L'opération a été faite il y a sept semaines. Il y a eu depuis des menaces d'accès, mais ces menaces ont entièrement avorté. Il n'y a plus eu d'accès.

» Cette épilepsie avait la forme de l'*épilepsie laryngée*, forme à laquelle la trachéotomie est appropriée et doit être limitée.

» Voici la description d'un de ces accès donnée par M. Mackarsie, de Clay-Cross, Chersterfield, à qui la médecine est redevable de ce fait important :

« L'accès est subit, et jette le malade avec violence sur la terre; il y a, » pendant quelques minutes, des efforts infructueux pour respirer; la res- » piration s'effectue enfin par des inspirations striduleuses d'abord, puis » librement, et l'accès finit; restent le coma, la perte de mémoire, etc. Pen- » dant l'accès, la figure est fortement congestionnée, le cou tuméfié, les » veines gonflées. »

» Depuis l'opération, je le répète, il n'y a point eu d'*accès*. Aussi le teint

devient moins blafard, l'intelligence est déjà moins faible. « Je n'ai jamais, » dit M. Mackarsie, vu le malade paraître si bien portant. »

» Le malade qu'a traité M. Cane continue à être libre d'attaques ; il porte la canule depuis vingt mois.

» Le malade de M. Mackarsie porte la canule depuis sept semaines.

» L'opération faite par M. Cane a d'abord sauvé la vie, et a prévenu ensuite les accès ; celle de M. Mackarsie prévient les accès et laisse se rétablir l'intelligence.

» On a injustement critiqué ma proposition d'instituer la trachéotomie pour traiter l'épilepsie. Je répondrai par des faits. Il est vrai que ce traitement est bien héroïque, mais aussi la maladie qu'il s'agit de combattre est des plus rebelles et des plus redoutables. »

» L'expérience répétée à plusieurs reprises dans les mêmes conditions, avec la même huile d'olive, a donné chaque fois le même développement de chaleur de 42 degrés.

» L'expérience faite sur des huiles d'olive de diverses provenances a prouvé que l'action de l'acide sulfurique est constante lorsque l'huile est pure, et lorsqu'on opère à un même degré de chaleur.

» L'action de l'acide n'est pas moins constante sur l'huile d'œillette. Les expériences prouvent de plus que le développement de chaleur dû à cette huile est réellement de 86°,4 au lieu de 71 à 74 degrés qu'indique l'expérience directe.

» Ce procédé d'analyse peut s'appliquer aux huiles d'olive du commerce. Souvent ces huiles ne sont falsifiées que par l'œillette, et dans ce cas leur analyse peut être faite avec exactitude, si l'on est assuré de la composition qualitative.

» Mais qu'arriverait-il en cas de mélange avec d'autres huiles? Pour répondre à cette question, j'ai déterminé l'élévation de température produite par la plupart des huiles pures. Il résulte de mes recherches que l'huile de ben et l'huile de suif donnent à peu près le même dégagement de chaleur que l'huile d'olive;

» Que les autres huiles produisent un dégagement de chaleur plus considérable à l'aide duquel on peut aisément les distinguer de l'huile d'olive;

» Enfin, que les huiles siccatives donnent beaucoup plus de chaleur que les huiles non siccatives, et peuvent être facilement reconnues.

» L'huile de ben et l'huile de suif ne peuvent être mêlées à l'huile d'olive. Par conséquent, toutes les fois que l'huile d'olive donnera plus de 42 degrés de chaleur dans son mélange avec 10 centimètres cubes d'acide sulfurique bouilli (à la température de 25 degrés), cette huile ne sera pas pure.

» Ce qui précède me paraît suffire à montrer le parti qu'on peut tirer de l'acide sulfurique pour l'analyse des huiles. Dans les mélanges formés seulement de deux huiles, l'emploi de cet acide aidera puissamment à déterminer la qualité. L'analyse qualitative opérée, la quantité pourra souvent en être déduite avec précision. »

M. Stanski communique un nouveau fait de mort subite causée par le chloroforme. Ce fait lui paraît confirmer l'opinion qu'il a émise sur l'influence qu'exerce la position assise dans la production des accidents mortels observés à la suite de l'emploi du chloroforme. M. Stanski rappelle, à cette occasion, l'*écrit* qu'il a publié, il y a déjà plusieurs années, sur ce sujet.

COMPTE RENDU

DES SÉANCES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCE PUBLIQUE DU LUNDI 20 DÉCEMBRE 1852.

PRÉSIDENCE DE M. PIOBERT.

La séance s'ouvre par la proclamation des prix décernés et des sujets de prix proposés.

PRIX DÉCERNÉS

POUR L'ANNÉE 1852.

THÉRAPEUTIQUE.

» La thérapeutique n'est pas seulement la partie la plus difficile de la médecine, elle est aussi celle qui engage le plus la responsabilité du praticien. Quel est le médecin qui, assistant à l'agonie d'un enfant affecté du croup, n'ait déploré son impuissance? C'est ce sentiment, sans doute, qui suggéra de nouveau à notre savant confrère M. Bretonneau l'idée d'ouvrir la trachée-artère, pour livrer un passage à l'air auquel s'opposait le rétrécissement de la glotte. Les résultats heureux qu'il obtint de cette pratique hardie, qu'il fit connaître en 1825, fixèrent d'autant plus vivement l'attention, qu'il posait en même temps et les indications et le procédé de l'opération. A partir de cette époque, la trachéotomie entra dans la thérapeutique de l'affection du croup, si fréquente et si dangereuse. Tout en rehaussant le mérite de M. Bretonneau, les nouvelles recherches de M. Trousseau sur la trachéotomie, pratiquée dans la période extrême du croup, n'en marquent pas moins par elles-mêmes un progrès très-réel.

» En perfectionnant l'opération et en simplifiant de plus en plus le procédé, M. Trousseau a rendu la trachéotomie si facile à pratiquer, qu'elle est maintenant à la portée de tous les médecins. A l'aide de cette opération, on sauve aujourd'hui une foule de malades qui paraissaient voués autrefois à une mort certaine. Plus de cent cinquante opérations, faites par M. Trousseau, et celles qu'on pratique fréquemment à l'hôpital des Enfants, permettent d'affirmer que la trachéotomie, ainsi perfectionnée et simplifiée, réussit aujourd'hui dans le tiers ou même dans près de la moitié des cas.

» En conséquence, la Commission propose d'allouer à M. **Bretonneau** un prix de 2,500 francs, et à M. le professeur **Trousseau** une récompense de 2,000 francs.

» 4°. L'étude de l'influence de la salivation sur la marche, la durée et l'intensité de la maladie.

» 5°. L'étude de l'influence des frictions mercurielles sur le ballonnement du ventre et sur sa disparition rapide.

» 6°. La faible action purgative du sulfure noir de mercure, et la sûreté plus grande de son action quand il ne purge pas, et quand il agit surtout sur les glandes salivaires.

» 7°. Enfin l'action définitive des mercuriaux, qui se résume dans la conclusion suivante :

» Soixante cas de fièvre typhoïde généralement graves ou très-graves :

» Cinquante-cinq guérisons, cinq morts.

» Ou divisés en trois catégories recueillies en deux ans et demi :

Première catégorie.....	15 cas,	14 guérisons,	1 mort ;
Deuxième catégorie.....	24 cas,	22 guérisons,	2 morts ;
Troisième catégorie.....	21 cas,	19 guérisons,	2 morts.
Total.....	60 cas,	55 guérisons,	5 morts.

» Quoique ces résultats soient moins avantageux que ceux annoncés par M. le docteur Ancelon, quoiqu'ils portent sur une expérience de deux ans et demi, reste à savoir si l'influence des constitutions médicales, et les variations qu'elles font éprouver à la fièvre entéro-mésentérique ou typhoïde, ne modifieront pas les effets obtenus par cette médication; dans tous les cas, nous ne saurions trop recommander aux praticiens l'ordre et la méthode suivis par M. Becquerel dans l'appréciation des phénomènes morbides qui constituent cette maladie.

» En conséquence, la Commission propose d'allouer au travail de **M. A. Becquerel** un encouragement de 1,000 francs.

» L'ouvrage de **M. Bouisson** sur la *Méthode anesthésique, appliquée à la chirurgie et aux différentes branches de l'art de guérir,* ne contient rien d'absolument nouveau ; les avantages que l'auteur accorde à l'éther sur le chloroforme pour certaines opérations ne paraissent même pas admissibles actuellement ; néanmoins nulle part l'éthérisation n'a été aussi complétement, aussi clairement exposée, soit au point de vue historique, soit au point de vue de l'application, soit au point de vue des résultats obtenus et de l'appréciation physiologique. La Commission a pensé qu'une systématisation si bien conçue et si habilement coordonnée à l'occasion d'une découverte de si haute valeur ne pouvait point être oubliée; elle propose, d'après ce motif, de lui allouer une récompense de 1,000 francs.